

CANADA

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE [MONTRÉAL OU  
QUÉBEC]

[INDIQUER VOTRE NOM]

N°: [indiquer le numéro de dossier en  
appel]

PARTIE APPELANTE - [indiquer votre  
position en première instance]

N°: [indiquer le numéro de dossier en  
première instance]

c.

[INDIQUER LE NOM DE VOTRE  
ADVERSAIRE]

PARTIE INTIMÉE - [indiquer la position  
de votre adversaire en première  
instance]

---

**REQUÊTE POUR SUSPENDRE L'EXÉCUTION PROVISOIRE**

**(Article 660 C.p.c.)**

Partie appelante

Datée du [date de l'acte]

---

**À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR D'APPEL, LA PARTIE  
APPELANTE EXPOSE :**

1. En date du [indiquer la date du jugement], [le ou la] juge [indiquer le nom du  
juge], de la Cour [indiquer la Cour], du district de [indiquer le district], a [préciser  
le dispositif du jugement], tel qu'il appert du jugement de première instance à  
l'annexe 1;
2. Il y a exécution provisoire de plein droit de ce jugement (annexe 1), car : [préciser  
le cas prévu à l'article 660 al.1 C.p.c.];

[OU]

[Le ou la] juge de première instance a ordonné l'exécution provisoire du jugement (annexe 1);

3. En date du [indiquer la date de la déclaration d'appel], la partie appelante en a appelé de ce jugement, tel qu'il appert de la déclaration en appel reproduite à l'annexe 2;

[OU]

En date du [indiquer la date du jugement accordant la permission d'appel], la partie appelante a été autorisée à en appeler de ce jugement, tel qu'il appert du jugement autorisant l'appel reproduite à l'annexe 3;

[OU]

La présente requête est jointe à la déclaration d'appel, datée du [indiquer la date de la déclaration d'appel], tel qu'il appert de la déclaration d'appel reproduite à l'annexe 2;

4. Tel qu'il appert de la déclaration d'appel (Annexe 2), la partie appelante soutient que le juge de première instance a erré en [rappeler brièvement les motifs invoqués dans la déclaration d'appel];
5. L'exécution provisoire de ce jugement devrait être suspendue pour les motifs suivants : [énoncer les faits et motifs qui justifient la faiblesse apparente du jugement d'instance, le risque d'un préjudice sérieux si l'exécution est maintenue et la prépondérance des inconvénients favorisant la partie appelante];

#### **POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR:**

**ACCUEILLIR** la présente requête;

**SUSPENDRE** l'exécution provisoire du jugement rendu le [indiquer la date], par l'honorable [indiquer le nom du juge], de la Cour [indiquer la Cour], du district de [indiquer le district], dans le dossier portant le numéro [indiquer le numéro de dossier en première instance];

**LE TOUT** avec les frais de justice.

le [indiquer la date où est signé l'acte],

à [nom de la ville]

[Votre signature]

---

[Votre nom]

Partie appelante

[Votre adresse]

[Votre numéro de téléphone]

[Votre numéro de télécopieur, le cas échéant]

[Votre adresse électronique, le cas échéant]

CANADA

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

---

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE [MONTRÉAL OU QUÉBEC]

[INDIQUER VOTRE NOM]

N° : [indiquer le numéro de dossier en appel]

PARTIE APPELANTE - [indiquer votre position en première instance]

N° : [indiquer le numéro de dossier en première instance]

c.

[indiquer CONFIDENTIEL si requis]

[INDIQUER LE NOM DE LA PARTIE ADVERSE]

PARTIE INTIMÉE - [indiquer la position de la partie adverse en première instance]

---

**DÉCLARATION SOUS SERMENT**

Partie appelante

Datée du [indiquer la date]

---

Je, soussigné, [indiquer votre nom], domicilié et résidant au [indiquer votre adresse] affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis la partie appelante;
2. Tous les faits allégués dans la *Requête pour suspendre l'exécution provisoire* sont vrais.

le [indiquer la date où est signé l'acte], à [nom de la ville]

[Votre signature]

[Votre nom]

Partie appelante

Affirmé solennellement devant moi ce  
[indiquer la date de la signature]

[Signature de la personne recevant ce serment]

[Nom et qualité de la personne qui reçoit le serment]

## **AVIS DE PRÉSENTATION**

**À :** [Indiquer le nom de la partie à qui sera notifiée la requête], [indiquer sa position en appel], [indiquer son adresse]

**[si la requête sera présentée à Montréal, indiquer :]**

**PRENEZ AVIS** que la *Requête pour suspendre l'exécution provisoire* sera présentée devant un honorable juge de la Cour d'appel siégeant à l'Édifice Ernest-Cormier, situé au 100, rue Notre-Dame Est, à Montréal, le [indiquer la date retenue], à 9 h 30, en salle RC.18.

**[si la requête sera présentée à Québec, indiquer :]**

**PRENEZ AVIS** que la *Requête pour suspendre l'exécution provisoire* sera présentée devant un honorable juge de la Cour d'appel siégeant au Palais de justice de Québec, situé au 300, boulevard Jean-Lesage, à Québec, le [indiquer la date retenue], à 9 h 30, en salle 4.30.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

CANADA

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE [MONTRÉAL OU QUÉBEC]

---

[INDIQUER VOTRE NOM]

N° : [indiquer le numéro de dossier en appel] PARTIE APPELANTE - [indiquer votre position en première instance]

[indiquer CONFIDENTIEL si requis]

c.

[INDIQUER LE NOM DE LA PARTIE ADVERSE]

PARTIE INTIMÉE - [indiquer la position de la partie adverse en première instance]

---

**LISTE DES ANNEXES AU SOUTIEN DE LA  
REQUÊTE POUR SUSPENDRE L'EXÉCUTION PROVISOIRE**

Partie appelante

Datée du [indiquer la date]

---

**ANNEXE 1 :** Jugement de l'honorable [indiquer le nom du juge] de la Cour [indiquer la Cour] rendu le [indiquer la date du jugement qui fait l'objet de l'appel];

**ANNEXE 2 :** Déclaration d'appel;

**ANNEXE 3 :** Jugement accordant la permission d'appel (**le cas échéant**);

**ANNEXE 4 :** [décrire l'annexe 4] [**si applicable**]

**[y inclure toutes les annexes nécessaires au soutien de votre requête]**

## **ANNEXE 1**

Jugement de l'honorable [indiquer le nom du juge] de la Cour  
[indiquer la Cour] rendu le [indiquer la date du jugement qui  
fait l'objet de l'appel]

***[Insérer l'annexe 1]***

## **ANNEXE 2**

Déclaration d'appel

***[Insérer l'annexe 2]***

**ANNEXE 3**

Jugement accordant la permission d'appel ***[si applicable]***

***[Insérer l'annexe 3]***

N° : [indiquer le numéro de dossier en appel]

N° : [indiquer le numéro de dossier en première instance]

---

COUR D'APPEL DU QUÉBEC  
DISTRICT DE [MONTRÉAL OU QUÉBEC]

---

[INDIQUER VOTRE NOM]

PARTIE APPELANTE - [indiquer votre position en première instance]

c.

[INDIQUER LE NOM DE LA PARTIE ADVERSE]

PARTIE INTIMÉE - [indiquer la position de la partie adverse en première instance]

---

**REQUÊTE POUR SUSPENDRE L'EXÉCUTION PROVISOIRE**

**(Article 660 C.p.c.)**

Partie appelante

Datée du [indiquer la date]

---

[Votre nom (et code d'avocat, le cas échéant)]

[Votre adresse]

[Votre numéro de téléphone]

[Votre numéro de télécopieur, le cas échéant]

[Votre adresse électronique, le cas échéant]

## REMARQUES

### Notification

- La requête pour suspendre l'exécution provisoire est notifiée à la partie adverse (art. 25 du *Règlement de procédure civile*), à moins que la partie se représente elle-même, auquel cas elle devra lui être signifiée (art. 133 al. 2 C.p.c.)

### Rédaction

- La requête ne peut faire plus de 10 pages (article 59 du *Règlement de procédure civile* de la Cour d'appel et la directive G-2). La désignation des parties ainsi que les conclusions sont exclues du décompte des pages (voir directive G-2).
- Un préavis de modification visant l'article 21 du *Règlement de procédure civile* de la Cour d'appel a été émis, le 3 mars 2017, invitant les parties à rédiger leurs actes de procédure dans une police de style Arial ou en « une police qui ne comporte pas plus de 12 caractères par 2,5 cm (ce qui exclut les polices Times New Roman et Garamond) ». Les parties sont invitées à appliquer immédiatement ces dispositions comme si elles étaient déjà modifiées.

### Annexes

- Conformément à l'article 60 du *Règlement de procédure civile* et à la directive G-6, une requête pour suspendre l'exécution provisoire doit être accompagnée de tous les documents mentionnés à la directive G-6 afin d'être présentée à la date inscrite à l'avis de présentation.
- [Extrait de la directive G-6] Pour qu'une requête soit mise au rôle par le greffier, elle doit obligatoirement être accompagnée des documents suivants :
  - La déclaration d'appel;
  - Le jugement de première instance qui fait l'objet de l'appel ou de la requête pour permission d'appeler (incluant les motifs ou la transcription des motifs rendus oralement);
  - Les jugements des autres instances ou tribunaux inférieurs, le cas échéant (ex. : le jugement ou la décision faisant l'objet de la demande de contrôle judiciaire que tranche le jugement dont appel);
  - Les actes de procédure produits en première instance qui sont nécessaires à l'étude de la requête (la demande introductive d'instance, la défense, etc.);
  - Toutes autres pièces pertinentes.
- À noter :
  - Une liste des annexes est requise;
  - Il est recommandé aux parties d'utiliser des onglets pour séparer chacun des documents annexés à leur requête;
  - Les parties sont encouragées à déposer une version technologique de leur requête ainsi que des annexes, et ce, sur clé USB.

**AVERTISSEMENT** : CE MODÈLE NE DISPENSE PAS DE LA LECTURE DES LOIS ET RÈGLEMENTS APPLICABLES. CELUI-CI EST MIS À LA DISPOSITION DES JUSTICIABLES AFIN DE FACILITER LE TRAVAIL DE RÉDACTION DES ACTES DE PROCÉDURE. TOUT ACTE DE PROCÉDURE DOIT ÊTRE SOUMIS AU GREFFIER OU À LA GREFFIÈRE QUI POURRA LE REFUSER OU EXIGER DES CORRECTIONS SI L'ACTE NE RESPECTE PAS LES EXIGENCES LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES.